

Nouvelles perspectives en sciences sociales



L'aide au développement en Haïti : des réponses paradoxales aux déséquilibres territoriaux

Development Aid in Haiti: Paradoxical Responses to Territorial Imbalances

Christophe Providence

Volume 16, numéro 1, novembre 2020

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1075859ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1075859ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Prise de parole

ISSN

1712-8307 (imprimé)

1918-7475 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Providence, C. (2020). L'aide au développement en Haïti : des réponses paradoxales aux déséquilibres territoriaux. *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, 16(1), 181–216. <https://doi.org/10.7202/1075859ar>

Résumé de l'article

Cette étude cherche à expliquer les externalités locales générées par le système d'aide au développement territorial en Haïti. En prenant en compte les échelons territoriaux dans lesquels les projets sont réalisés, elle s'interroge sur les modes de répartition des flux financiers et humains par rapport aux besoins de développement exprimés par les populations locales. Deux phénomènes attirent alors l'attention : les acteurs locaux en interaction avec d'autres acteurs externes (1) et les externalités locales à partir de l'introduction des projets locaux dans les territoires (2). Nous proposons dans ce papier une analyse exploratoire des données géo-référencées qui consiste en un ensemble de techniques permettant de décrire et de visualiser les distributions spatiales des projets locaux. La prise en compte des externalités socioéconomiques dégagées par le système d'aide au développement renvoie au phénomène d'hétérogénéité spatiale qui caractérise les projets locaux. Les résultats de l'analyse montrent la réponse paradoxale de l'aide au développement qui ne fait qu'accroître la dépendance des acteurs locaux vis-à-vis des experts importés et renforcer les disparités territoriales.

Tous droits réservés © Prise de parole, 2020

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

L'aide au développement en Haïti : des réponses paradoxales aux déséquilibres territoriaux

CHRISTOPHE PROVIDENCE

Institut universitaire des sciences, Port-au-Prince, Haïti

Introduction

En Haïti, la sphère d'intervention des acteurs locaux s'est élargie avec l'introduction de l'Aide Publique au Développement (APD) et sa concentration spatiale témoigne de l'existence d'externalités locales. Il s'agit des formes de proximités (géographique et organisée) qui justifient l'étude de la dimension territoriale de la coordination économique de ce système d'aide au développement¹. La proximité géographique prend sa source dans le voisinage² qui est fonction des caractéristiques ou délimitations géographiques des collectivités territoriales haïtiennes. Cette proximité géographique témoigne de la stratégie qui sous-tend l'aide internationale en Haïti pour le développement des territoires. Quant à elle, la proximité organisée renvoie aux relations de proximités induites par l'implantation de petits

¹ Margaret S. McMillan et Dani Rodrik, *Globalization, Structural Change and Productivity Growth*, Cambridge, National Bureau of Economic Research, 2011, <https://urlz.fr/e5Kb>, site consulté le 6 mai 2019.

² Bernard Pecqueur et Jean-Benoît Zimmerman, *Économie de proximité*, Paris, Hermès Sciences Publications et Lavoisier, 2004.

projets locaux³. L'ensemble des projets sur ce territoire constitue l'action finalisée du système d'aide au développement dans le but de promouvoir le développement territorial. Il s'agit d'un espace commun de représentations, de règles d'action et de modèles de pensées⁴ dans lequel les projets des organisations non gouvernementales (ONG) sont légitimés.

Cette étude du système d'aide au développement territorial en Haïti cherche à prendre en compte la diversité des échelles spatiales dans lesquelles les projets sont réalisés à partir des interactions entre les acteurs impliqués. Les projets localisés développent des interactions simultanées à l'échelle communale et à l'échelle nationale⁵. Autrement dit, les modes d'actions des ONG débordent de leur localisation à partir des projets réalisés et les conduisent à être simultanément sur plusieurs territoires (collectivités communales). Il s'agit là d'une relative ubiquité des ONG et de leurs actions sur les territoires communaux sachant que les projets locaux tirent leur essence dans le rapport entre les flux (financiers, matériels et humains) et les territoires d'accueil des projets.

Dans ce papier, il importe de s'interroger sur les modes de répartition des flux financiers et humains par rapport aux besoins de développement exprimés par les populations locales. Deux phénomènes attirent alors l'attention : les acteurs locaux en interaction avec d'autres acteurs externes (1) et les externalités locales à partir de l'introduction des projets locaux dans les territoires (2).

³ Christophe Providence, « Le système aide-projet mondial et la problématique du développement en Haïti : quelles externalités locales », thèse de doctorat en économie, Fort-de-France, Université des Antilles, 2015.

⁴ Thierry Kirat et Yannick Lung, « Innovations et proximités : le territoire, lieu de déploiement des processus d'apprentissage », dans Nathalie Lazaric et Jean-Marie Monnier (dir.), *Coordination économique et apprentissage des firmes*, Paris, Economica, coll. « Stratégies et organisations », 1995, p. 206-227.

⁵ Banque Mondiale, *Social Resilience and State Fragility in Haiti: A Country Social Analysis*, 2006, <https://urlz.fr/e5Kr>, site consulté le 27 octobre 2020 ; Christophe Providence, « Le système aide-projet mondial et la problématique du développement en Haïti : quelles externalités locales », *op. cit.*

La problématique du développement territorial en Haïti repose donc sur l'analyse du système d'aide au développement qui s'appuie sur une modélisation des rapports de proximités entre les projets locaux sur le territoire national. On cherche à comprendre la combinaison des proximités géographique et organisée dans la planification du développement du pays afin d'explicitier la géographie des relations entre les projets locaux pour expliquer leur structuration en matière de coordination.

La concentration spatiale des projets locaux de développement s'explique par l'existence d'externalités de proximité géographique⁶. Ce qui permet une intervention d'experts dits en développement local et un accroissement de la mobilité géographique. La nature même des projets montre l'importance de la coordination localisée dans la stratégie de développement territorial ainsi que le rôle des interactions dans la capitalisation d'expériences.

Nous soutenons que la concentration spatiale des projets locaux sur le territoire haïtien dessine des pôles d'attraction et une mise en concurrence des territoires. Ce qui peut révéler une forme de relation centre/périphérie dans l'organisation spatiale des actions de développement territorial. Ainsi, l'analyse des projets locaux permet de déduire les formes d'investissement et les modes de répartition spatiale des projets. Elle se concentre sur les types d'activités productives et des transactions à partir des « dynamiques de proximité » des projets sur les territoires concernés⁷.

Dans le système d'aide au développement des territoires, la proximité géographique n'explique pas à elle seule la concentration géographique des projets. Renforcée par la proximité organisée, elle permet toutefois une analyse de l'articulation des

⁶ Thierry Kirat et Yannick Lung, *op. cit.* ; Bernard Pecqueur et Jean-Benoît Zimmermann, *op. cit.* ; Christophe Providence, « Le système aide-projet mondial et la problématique du développement en Haïti : quelles externalités locales », *op. cit.*

⁷ Jean-Pierre Gilly et André Torre, *Dynamiques de proximité*, Paris, L'Harmattan, coll. « Emploi, Industrie et Territoire », 2000 ; Hassan Zaoual, *Socioéconomie de la proximité. Du global au local*, Paris, L'Harmattan, coll. « Économies Plurielles », 2005.

échelles spatiales dans le cadre des interactions de développement de ces territoires. En dépassant l'approche géo-fonctionnelle de la proximité, ce travail veut traiter des effets induits de l'encastrement des relations économiques⁸ et de l'implantation des projets locaux dans des réseaux institutionnels. Les interactions entre les projets de développement territorial dépendraient fortement de la structure organisationnelle de l'économie haïtienne.

Cette étude concerne un échantillon représentatif de 47 communes sélectionné selon la stratification territoriale du pays. Ainsi, le découpage territorial haïtien passant par la logique d'implantation des projets locaux (communaux) et de la concentration (répartition sociale) des populations locales est pris en compte. Les données proviennent des travaux de Christophe Providence⁹ et de la base de données du Ministère de la planification et de la coopération externe (MPCE).

Nous proposons dans ce papier une analyse exploratoire des données géo-référencées qui consiste en un ensemble de techniques permettant de décrire et de visualiser les distributions spatiales des projets locaux¹⁰. Ou encore, elle permet de comprendre les schémas d'association spatiale qui peuvent renvoyer vers des formes d'hétérogénéité spatiale. Dans la littérature, beaucoup d'études se sont intéressées à la répartition

⁸ Oris Guillaume et Christophe Providence, *Entrepreneuriat. Un levier pour le développement durable et la gestion territoriale en Haïti*, Scholedge, 2019 ; Guillaume, Oris et Christophe Providence, « Understanding the Perplexity of Tabula Rasa on Structural Changes in Haiti », *Scholedge International Journal of Business Policy and Governance*, vol. 6, n° 8, 2019, p. 78-95.

⁹ Christophe Providence, « Le système aide-projet mondial et la problématique du développement en Haïti : quelles externalités locales », *op. cit.*

¹⁰ Luc Anselin, *Spatial Econometrics: Methods and Models*, New York, Springer, 1988 ; Luc Anselin et Anil K. Bera, « Spatial Dependence in Linear Regression Models with an Application to Spatial Econometrics », dans Aman Ullah et David E. A. Gilles (dir.), *Handbook of Applied Economics Statistics*, New York, Marcel Dekker, 1998, p. 237-289.

des revenus par tête¹¹ d'autres études, aux taux de croissance de la production¹².

Ces études ont montré la pertinence de cette approche dans le cadre de phénomènes particuliers (spatialisés et temporels) sans pour autant s'intéresser à l'aide publique au développement (APD). S'agissant des projets locaux de développement territorial en Haïti, une telle analyse (approche) peut expliciter les liens entre les projets locaux sur un même territoire communal par rapport aux projets locaux dans les autres territoires communaux. Ainsi, l'étude des externalités locales du système d'aide au développement cherche à révéler le type de dynamique spatiale qui le sous-tend.

Nous commençons par présenter la systémique de l'aide au développement territorial et ses déclinaisons en Haïti (partie 1). Ensuite, nous examinons le cadre spatial de mise en œuvre des projets locaux (partie 2). Nous terminerons par la discussion des résultats obtenus en termes d'externalités locales engendrées (partie 3) et les recommandations de cette étude suivront.

1. La systémique de l'aide internationale et les enjeux de coordination locale

La stratégie de développement basée sur le rapport entre un « cœur » développé et dominant et une périphérie soumise a longtemps modelé les rapports économiques internationaux. D'un côté, il y a des pays riches et grands bailleurs de fonds et, de l'autre, les pays pauvres et aidés¹³. Ainsi, dans le cadre de l'aide

¹¹ Cem Ertur et Wilfried Koch, « Une analyse exploratoire des disparités régionales dans L'Europe élargie », *Région et développement*, n° 21, 2005, p. 65-92 ; Enrique López-Bazo *et al.*, « Regional Economic Dynamics and Convergence in the European Union », *The Annals Regional Science*, n° 33, 1999, p. 343-370 ; Sergio J. Rey et Brett D. Montouri, « US Regional Income Convergence: A Spatial Econometric Perspective », *Regional Studies*, vol. 33, n° 2, 1999, p. 143-156.

¹² Fan Ying, « A Classification of Chinese Culture », *Cross Cultural Management: An International Journal*, vol. 7, n° 2, 2000, p. 3-10.

¹³ Oris Guillaume et Christophe Providence, *Entrepreneuriat. Un levier pour le développement durable et la gestion territoriale en Haïti*, *op. cit.* ; Guillaume, Oris et Christophe Providence, « Understanding the Perplexity of Tabula Rasa on Structural Changes in Haiti », *op. cit.*

publique au développement, les pays riches se sont octroyé le droit d'imposer aux pays pauvres des règles de conduite pour les aider à combler leur « retard de développement ». Aussi, les grandes institutions internationales ont eu pour mission première d'accompagner l'ouverture économique des pays en développement par leur mise en concurrence avec les pays riches¹⁴.

L'économie géographique continue d'approcher la problématique du développement à partir du modèle « centre-périphérie » légitimant, ainsi, les inégalités régionales. Cette approche montre que parfois ces modèles permettent de dynamiser le développement économique, mais souvent ils sont des freins à celui-ci¹⁵. Elle permet de repenser les stratégies d'acteurs et des politiques régionales capables de traiter des problèmes de coordination dans une logique de complémentarité régionale et interrégionale¹⁶. L'économie géographique peut aider à comprendre ce qui se passe à l'échelle nationale. En effet, les mêmes disparités territoriales de développement sont d'actualité et impliquent une intervention publique efficace pour les combattre. La question centrale devient la conciliation des performances, nationale et infranationale, dans un souci de développement équilibré des différents échelons territoriaux.

Dans le contexte haïtien, la réponse à cette problématique renvoie au lien qui unit le potentiel de développement des communes et les actions publiques locales à mettre en œuvre¹⁷.

¹⁴ Philippe Hugon, *L'Économie du développement et la pensée francophone*, Paris, Éditions des archives contemporaines, coll. « Économie & Gestion », 2008.

¹⁵ Christophe Providence, « Le système aide-projet mondial et la problématique du développement en Haïti : quelles externalités locales », *op. cit.* ; André Torre, « Théorie du développement territorial », *Géographie, économie, société*, vol. 17, n° 3, 2015, p. 273-288.

¹⁶ Jean-Luc Gaffard, « Développement local et globalisation : nouveaux regards sur la croissance, le bien-être, les inégalités interrégionales et l'attractivité des territoires », *Revue de l'OFCE*, vol. 94, n° 3, 2005, p. 17-44.

¹⁷ Christophe Providence et Oris Guillaume, « Effect of Leadership Proximity on Territorial Innovation: The Case of Vallée a Tourist Destination in Haïti », *Scholedge International Journal of Management & Development*, vol. 6, n° 6, 2019, p. 71-89 ; Christophe Providence, « Nine Indicators to Assess the Financial Issues of Local Government Administration in Haïti », *Scholedge International Journal of Management Development*, vol. 6, n° 2, 2019, p. 7-24.

De ce fait, les politiques régionales communales appliquées ne prennent pas en compte l'enjeu du rapport coût/efficacité dans l'aménagement des grandes infrastructures facilitant la croissance de la production. Au-delà de cette réflexion se trouve le besoin de poser le problème d'équité et de bien-être dans ce pays en crise profonde.

En effet, Haïti a besoin d'enclencher son processus de restructuration spatiale de ses activités économiques. Comme le soutient Jean-Luc Gaffard, « un développement local est pérenne pourvu qu'il s'inscrive dans le cadre d'un réseau dense de relations de complémentarité à la fois internes et externes ; la performance globale est tributaire du degré d'égalité de développement, lui-même garanti par cette même densité des relations de complémentarité¹⁸ ». Loin de travailler pour réduire les disparités territoriales, les politiques publiques en Haïti consacrent la domination du milieu urbain (mal entretenu et avec des bidonvilles) sur le milieu rural (abandonné et marginalisé). Pourtant, l'économie du pays est essentiellement agricole et repose sur le milieu rural qui accueille environ 57,8 % de la population¹⁹. Cette domination, selon les modèles centre/périphérie, suppose des mécanismes d'agglomération des activités dans trois départements (Ouest, Nord et Sud) considérés comme centre au détriment des départements périphériques (Artibonite, Nord-est, Nord-ouest, Centre, Nippes, Grand'Anse et Sud-est) dédiés à des activités traditionnelles²⁰.

La restructuration spatiale des activités économiques cherche la mobilité géographique et l'équilibre dans la localisation des moyens de production. Elle s'intéresse donc à plusieurs pôles d'attraction pour chaque département du pays en tenant compte des fluctuations endogènes, plus ou moins erratiques, des condi-

¹⁸ Jean-Luc Gaffard, *op. cit.*, p. 19.

¹⁹ Institut haïtien de statistique et d'informatique et Ministère de l'économie et des finances, *Inventaire des ressources et des potentialités d'Haïti (2005)*, 2007.

²⁰ Oris Guillaume et Christophe Providence, *Entrepreneuriat. Un levier pour le développement durable et la gestion territoriale en Haïti*, *op. cit.* ; Guillaume, Oris et Christophe Providence, « Understanding the Perplexity of Tabula Rasa on Structural Changes in Haiti », *op. cit.*

tions de coordination des acteurs territoriaux²¹. Il s'agit de promouvoir à la fois, le développement équilibré des départements du pays dans un environnement globalisé et la limitation des inégalités de développement comme facteur de croissance économique pour Haïti. La restructuration exige une grande capacité, des interventions publiques, de réformes structurelles favorables à la coordination des acteurs impliqués.

En ce sens, la croissance économique en Haïti dépend des changements qualitatifs garantissant une cohérence dans l'accumulation des différents facteurs de production. La combinaison des progrès techniques exogènes à la croissance de la population haïtienne peut harmoniser l'accumulation de capital physique avec l'accumulation de compétences ou de connaissances. Ainsi, les politiques publiques serviraient à accroître la productivité du travail à élargir la gamme disponible des biens d'équipements ou de consommation tout en renforçant la division du travail. Toutefois, l'action publique à l'échelle départementale en Haïti s'appuierait sur les caractéristiques de chaque territoire selon sa logique évolutive interne²².

Dans ces conditions, l'aide au développement conduit aux ajustements des déséquilibres territoriaux et à un phénomène de trappe au sous-développement du pays aidé. La logique de l'aide internationale nourrit le rapport asymétrique entre les bailleurs de fonds et les acteurs locaux sous le contrôle des ONG internationales²³. Ainsi, les programmes d'ajustement structurel ne déterminent pas les performances locales et globales de croissance, mais représentent les nouvelles configurations de la dépendance vis-à-vis des bailleurs de fonds. Du coup, la dynamique écono-

²¹ Jean-Luc Gaffard, *op. cit.* ; Christophe Providence, « Le système aide-projet mondial et la problématique du développement en Haïti : quelles externalités locales », *op. cit.*

²² Bernard Pecqueur, « Le tournant territorial de l'économie globale », *Espaces et sociétés*, n^{os} 124-125, 2006, p. 17-32 ; Philippe Hugon, *op. cit.* ; André Torre, *op. cit.*

²³ Christophe Providence, « Le système aide-projet mondial et la problématique du développement en Haïti : quelles externalités locales », *op. cit.* ; William I. Robinson, « Globalization, the World System, and "Democracy Promotion" in US Foreign Policy », *Theory and Society*, vol. 25, n^o 5, 1996, p. 615-665.

mique endogène n'est pas présente aux conditions initiales, ce qui handicape toute structuration interne et externe des différentes relations économiques locales. Les projets des ONG ne se préoccupent pas forcément de la complémentarité territoriale.

Le véritable processus de développement d'Haïti dépend de la mise en œuvre des complémentarités départementales. Il s'agit de miser sur des activités ou des entreprises à fort potentiel d'apprentissage et de gains de productivité²⁴. Une fois ces conditions réunies, commence le processus de résorption des déséquilibres territoriaux. Selon Gaffard, « le développement local est bien davantage subordonné à la capacité de créer et de conserver des relations de complémentarité de différentes natures (complémentarités productives, complémentarité entre offre et demande, complémentarités de demande) qu'aux propriétés intrinsèques des technologies²⁵ ». En Haïti, les multiples projets locaux ainsi que la pluralité des modes d'intervention des ONG n'obéissent pas à ce principe de complémentarité.

En effet, les performances des ONG en matière de projets de développement en Haïti peuvent être mesurées à partir de la transformation physique des territoires. Cette dernière suppose la coordination, aussi bien qualitative que quantitative, des activités productives. De ce fait, le caractère instable et éphémère des projets financés par l'aide publique au développement ne conduit pas, forcément, à des externalités locales pécuniaires. Donc, il s'agit d'un « dilemme de changement²⁶ » d'autant plus que le développement, dans un périmètre géographique déterminé, exige la complémentarité des relations locales. Ce qui montre la fragilité du développement local et toute l'importance de la légitimité des intervenants extérieurs dans le système d'aide au développement.

L'État, au moyen de politiques publiques, est le seul capable de corriger les imperfections et les défaillances de l'aide au

²⁴ James Tobin, « Growth and Distribution: A Neoclassical Kaldor—Robinson Exercise », *Cambridge Journal of Economics*, vol. 13, n° 1, 1989, p. 37-45.

²⁵ Jean-Luc Gaffard, *op. cit.*, p. 25.

²⁶ Christophe Providence, « Le système aide-projet mondial et la problématique du développement en Haïti : quelles externalités locales », *op. cit.*

développement territorial. Au-delà des stratégies locales, il doit décider de la nature et de la forme des infrastructures de base (transport, logement, communication) tout en facilitant la croissance des secteurs clés (au moyen de subventions, primes, réductions d'impôt) de l'économie. Ainsi, la tendance de le remplacer par les ONG dans la planification du développement local est antinomique à toute volonté réelle de changement et d'amélioration des conditions de vie des populations locales. Dans une logique de complémentarité territoriale, les interventions publiques de correction des déséquilibres territoriaux peuvent faciliter la transformation des processus cumulatifs²⁷. Les politiques publiques locales deviennent des stratégies de compétitivité des départements selon la vision nationale de développement.

Tout compte fait, les projets locaux de développement participatif, tel que proposé par les ONG et soutenu par les bailleurs de fonds, ne peuvent pas contribuer à la mise en place des stratégies locales de compétitivité ou des gains de parts de marché. Cela peut s'illustrer d'une manière assez simple. Deux ONG intervenant sur un même territoire communal n'engagent pas de dialogue sur la nature des besoins locaux et la manière la plus appropriée d'y répondre. Elles agissent, de préférence, selon leur mode de financement respectif en fonction des critères définis par chaque bailleur de fonds. Ainsi, les projets réalisés ne sont pas complémentaires et créent plus des confusions dans le processus d'apprentissage des acteurs locaux qui deviennent des chasseurs de projets sans une réelle accumulation de compétences²⁸. La complexité de ce système et surtout l'absence de convergence des méthodes de réalisation des projets locaux renforcent les disparités territoriales. Dans ces conditions, la coordination des acteurs locaux pour le développement de leur territoire n'est que prétexte de leur dépendance.

²⁷ Christophe Providence et Oris Guillaume, *op. cit.*

²⁸ Oris Guillaume et Christophe Providence, *Entrepreneuriat. Un levier pour le développement durable et la gestion territoriale en Haïti*, *op. cit.* ; Guillaume, Oris et Christophe Providence, « Understanding the Perplexity of Tabula Rasa on Structural Changes in Haiti », *op. cit.*

La dynamique locale de développement en Haïti a besoin de distinguer les relations de coopération industrielle des relations de marché. Elle peut « renforcer les premières dans le cadre des relations intrarégionales, et [...] renforcer les secondes, dans le cadre des relations interrégionales²⁹ ». L'objectif étant de créer les conditions de rendements croissants, les projets locaux de développement devraient agir sur les capacités locales de production et d'apprentissage des acteurs en leur fournissant les outils et moyens d'y parvenir. Les ONG ne se préoccupent pas des relations de complémentarités locales et interrégionales. Ainsi, les projets locaux ne misent pas nécessairement sur les interdépendances à la fois des acteurs locaux et des départements du pays. Faute de quoi les projets (dits participatifs) des ONG ne témoignent que des échecs de l'aide publique au développement.

Les politiques publiques de développement territorial en Haïti sont tournées vers le soutien des ONG et des différents bailleurs de fonds. L'État ne se préoccupe plus des tissus productifs locaux, mais des critères d'adaptabilité définis par les grandes institutions internationales³⁰. Au gré des variations des conditionnalités de l'aide, l'utilisation des ressources du pays consacre la montée en puissance d'une nouvelle élite locale complice de l'exploitation des aspirations des populations locales. Aujourd'hui, la notion du développement local fait l'objet d'un débat contradictoire entre les partisans d'une intervention de l'État facilitant la coordination des acteurs locaux et ceux qui prônent son remplacement par des ONG. Cette seconde option est clairement choisie par les bailleurs de fonds internationaux qui se méfient de plus en plus de l'État souvent accusé de corruption. En Haïti, l'aide au développement territorial échappe à tout processus de complémentarité du fait que l'État n'arrive pas à jouer son rôle de coordination. Les collectivités territoriales souffrent de problèmes d'efficacité techniques et n'arrivent pas à élargir leurs bases de compétences en structurant leurs marchés locaux. Pourtant,

²⁹ Jean-Luc Gaffard, *op. cit.*, p. 28.

³⁰ Christophe Providence, « Le système aide-projet mondial et la problématique du développement en Haïti : quelles externalités locales », *op. cit.*

le développement local exige des relations de complémentarités des initiatives locales de production, fonctionnant comme un mécanisme d'assurance, dans des mécanismes de marché.

2. La méthodologie de distribution spatiale des projets locaux financés par l'aide internationale

L'étude des externalités locales du système d'aide au développement en Haïti révèle des difficultés énormes du fait que très peu de données statistiques existent sur le travail réel des ONG dans les localités³¹. Ce contexte impose une approche par échantillonnage qui cherche à respecter certains critères techniques de disponibilité des données. Notre population d'étude comprend 47 territoires communaux sur lesquels des projets financés par l'aide sont concentrés ainsi que les populations locales. Nous nous basons sur les travaux de Providence³² pour ce qui a trait à notre échantillon en utilisant la carte de la figure 1.

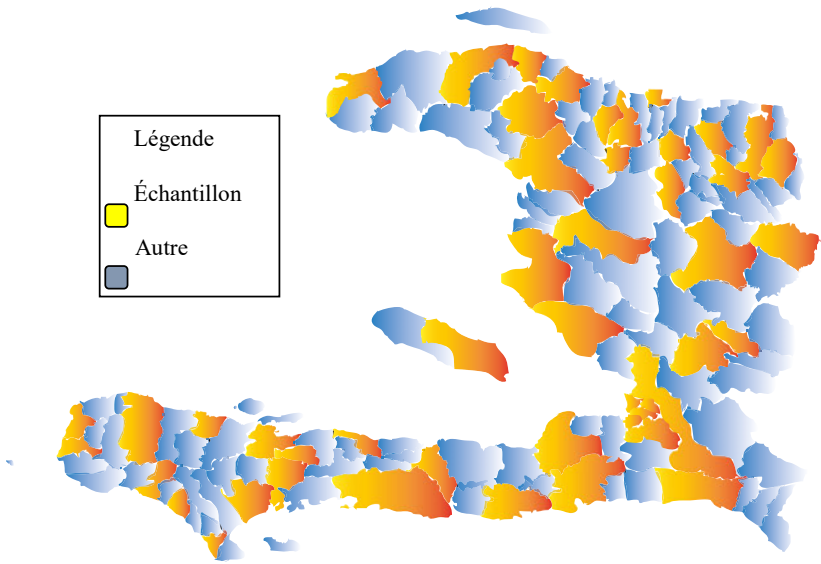
En matière de couverture territoriale, cet échantillon représente 43 % du territoire national, soit 11 716,56 km² sur un total de 27 065,3 km². Sur chaque territoire départemental, la couverture représente respectivement 55 % pour le Sud-Est, 50 % pour le Sud, 34 % pour le Nord-Ouest, 45 % pour le Nord-Est, 38 % pour le Nord, 39 % pour le Centre, 43 % pour l'Artibonite, 47 % pour les Nippes, 40 % pour l'Ouest et 49 % pour la Grande-Anse³³. Afin de mieux comprendre la distribution d'échantillonnage, il suffit de rapprocher cette distribution territoriale avec la répartition (concentration) des populations locales sur chaque département. Ainsi, plus de la moitié de la population haïtienne, soit 55 %, est concernée par cette étude.

³¹ Christophe Providence, « Nine Indicators to Assess the Financial Issues of Local Government Administration in Haiti », *op. cit.*

³² Christophe Providence, « Le système aide-projet mondial et la problématique du développement en Haïti : quelles externalités locales », *op. cit.*

³³ *Ibid.*

Figure 1 : Carte de distribution de l'échantillon sélectionné



Source : élaboration à partir des travaux de Providence en utilisant le logiciel *Illustrator CS6*³⁴

Les projets locaux étant souvent motivés par la précarité ou la mauvaise condition de vie de ces populations locales, cette distribution de l'échantillon doit permettre de comparer les mises en œuvre des projets sur les différents territoires sélectionnés. Bien qu'il existe des variations d'un département à un autre, une analyse comparative et exploratoire des données collectées est justifiée par notre choix de techniques d'échantillonnage stratifié (et par quota). Ce choix rend possible une meilleure analyse des externalités du système d'aide au développement dans les localités haïtiennes.

Le modèle d'analyse exploratoire des projets locaux

Afin d'exposer le modèle d'analyse exploratoire des données géo-référencées, il est primordial de préciser les liens spatiaux qui unissent les projets sur le territoire haïtien. Pour cela, nous

³⁴ *Ibid.*, p. 207.

utilisons une matrice de pondérations spatiales (une matrice carrée) présentant les caractéristiques suivantes :

Soit M , cette matrice, ayant autant de lignes que de colonnes qu'il y a d'espaces géographiques de communes sélectionnées réparties dans les dix départements du pays, où chaque terme M_{ij} représente la façon dont le département ou la municipalité « i » et le département ou la municipalité « j » sont connectés spatialement. Ces termes sont, par définition, non stochastiques, non négatifs et finis³⁵. Afin de normaliser l'influence du voisinage sur chaque département (municipalité), cette matrice est standardisée (la somme des lignes est égale à l'unité).

Soit p le plus proche voisin calculé à partir de la contiguïté spatiale (frontière) actuelle entre les territoires des départements ou des municipalités. La matrice contiguë prend alors la forme générale suivante :

$$M_{ij} = M^*_{ij}(p) / \sum_b M^*_{ij}(p) ; \text{ avec } M^*_{ij} \text{ tel que : } M^*_{ij}(p) = 0, \text{ si } i = j$$

$$M^*_{ij}(p) = 1, \text{ si } d_{ij} \leq d_i(p) ; M^*_{ij}(p) = 0, \text{ si } d_{ij} > d_i(p)$$

Où, $d_i(p)$: c'est la distance-seuil (frontière) défini pour chaque département ou encore chaque municipalité. « i » : la plus petite distance d'ordre (p) entre les départements ou les municipalités « i » et « j » tel que le département ou la municipalité « i » possède exactement « p » départements voisins ou municipalités voisines.

Dans ce travail, nous utiliserons deux matrices de pondération spatiale (de trois et quatre plus proches voisins) afin de rendre compte de l'influence du poids du voisinage (sur chaque département ou encore sur chaque municipalité) sur la répartition des projets locaux en Haïti.

Autocorrélation globale

En économie depuis des décennies, cette approche spatiale permet d'étudier l'autocorrélation spatiale dans les régressions

³⁵ Cem Ertur et Wilfried Koch, *op. cit.* ; Julie Le Gallo, « Hétérogénéité spatiale. Principes et méthodes », *Économie & prévision*, n° 162, 2004, p. 151-172.

économétriques³⁶. Celle-ci se réalise à partir des indices qui sont à la fois globaux et locaux. Le plus utilisé est « I de Moran » mettant en évidence une relation entre voisins plus marquée que la relation avec le reste du groupe³⁷. Ainsi, Pat Moran cherchait à mettre l'accent sur des objets corrélés spatialement³⁸ et, plus tard, Andrew David Cliff et John Keith Ord ont développé ces indices dans le champ statistique³⁹. Pour ces derniers, « une large part des indices généraux d'autocorrélation spatiale (comme le I de Moran ou le c de Geary) sont des cas particuliers de statistiques de produits croisés (*cross product statistics*)⁴⁰ ». Ces statistiques procèdent par comparaison de deux matrices.

Soit $\Gamma = \sum_i \sum_j M_{ij} V_{ij}$ avec M, une matrice de voisinage des municipalités (ou des départements) et V une matrice d'association des valeurs des projets en un point i et dans le voisinage j. L'idée est de pouvoir comparer les valeurs d'un ensemble de points (\sum_i) avec celles de l'ensemble de leurs voisins (\sum_j) en fonction de leur proximité spatiale (M_{ij}) et de leur proximité statistique (V_{ij}). Autrement dit, les différentes valeurs prises par la distribution des projets dans les communes sont comparées entre elles et en fonction de l'influence du voisinage. C'est cette comparaison qui doit permettre d'expliquer les externalités socioéconomiques du système d'aide au développement lui-même⁴¹.

Les économètres spatiaux s'accordent à dire que parmi ces statistiques l'I de Moran est la plus robuste donc la plus utilisée⁴². Cet indice de Moran soutient que : « plus le nombre de voisins est élevé, plus l'individu a de poids dans la matrice de pondération⁴³ ». Ce qui conduit les chercheurs à standardiser en ligne la

³⁶ Luc Anselin, *op. cit.* ; Cem Ertur et Wilfried Koch, *op. cit.*

³⁷ Sébastien Oliveau, « Autocorrélation spatiale : leçons du changement d'échelle », *L'espace géographique*, vol. 39, n° 1, 2010, p. 51-64.

³⁸ Pat P. A. Mora, « Notes on Continuous Stochastic Phenomena », *Biometrika*, vol. 37, n°s 1-2, 1950, p. 17-23.

³⁹ Andrew David Cliff et John Keith Ord, *Spatial Processes: Models & Applications*, London, Pion, 1981.

⁴⁰ Sébastien Oliveau, *op. cit.*, p. 53.

⁴¹ Christophe Providence, « Le système aide-projet mondial et la problématique du développement en Haïti : quelles externalités locales », *op. cit.*

⁴² Luc Anselin, *op. cit.* ; Andrew David Cliff et John Keith Ord, *op. cit.*

⁴³ Sébastien Oliveau, *op. cit.*, p. 53.

matrice pour diminuer ces effets de poids⁴⁴. Ainsi, dans notre cas, chaque municipalité ou chaque département aura le même poids, donc sa contribution à l'indice d'autocorrélation est la même, peu importe le nombre de voisins.

Soit (m) le poids des paires de voisins (n), le nombre de voisins j de chaque individu i donnant la somme en ligne de la matrice (qui décrit les voisins de chaque individu i) et égale à 1. C'est comme si chaque individu n'avait qu'un seul voisin. Ainsi, l'I de Moran n'est autre que le rapport de la covariance sur la variance :

$$I_{deMoran} = \frac{cov}{var} \text{ ou } I_{deMoran} = \frac{\sum_i \sum_j M_{ij} (Z_i - \bar{Z})(Z_j - \bar{Z})}{m} / \frac{\sum_i (Z_i - \bar{Z})^2}{n}$$

$$I_{deMoran} = \frac{n}{m} / \frac{\sum_i \sum_j M_{ij} (Z_i - \bar{Z})(Z_j - \bar{Z})}{\sum_i (Z_i - \bar{Z})^2}$$

Nous nous situons dans un univers de statistiques spatiales, les lettres « x » et « y » sont réservées aux caractéristiques des projets du système d'aide au développement.

z_i = valeur de la variable au point i et de moyenne « z »

i = département

j = voisins des départements i

n = nombre total de municipalités dans l'échantillon

m = nombre total de paires de voisins

M = matrice de pondération (matrice de voisinage), dont les éléments prennent, par exemple, la valeur 1 pour les i, j voisins et 0 autrement.

Dans la littérature, la matrice de pondération est généralement indiquée par la lettre « wij ».

Pour interpréter les résultats de l'indice I de Moran, on part de la covariance d'un point et de ses voisins, en ramenant le résultat à la variance de l'ensemble des points⁴⁵. Le résultat peut varier entre -1 (autocorrélation spatiale négative : les valeurs des variables pour les individus voisins sont opposées par rapport à

⁴⁴ Julie Le Gallo, *op. cit.*

⁴⁵ Sébastien Oliveau, *op. cit.*

la moyenne) et +1 (autocorrélation spatiale positive : les voisins se ressemblent). Il faut noter que le résultat n'est pas forcément borné entre -1 et +1. Toutefois, quand il prend la valeur zéro, il y a absence d'autocorrélation spatiale négative ou positive. La valeur de l'indice de Moran peut être interprétée comme la part de variance explicable par le voisinage. Un indice de Moran de 0,35 attribuerait ainsi 35 % de la variance aux valeurs dans le voisinage. Ainsi le test de l'autocorrélation spatiale globale de cette statistique, dont l'hypothèse nulle associée est l'absence d'autocorrélation.

Toutefois, il faut souligner que la statistique « I » de Moran étant globale, elle ne permet guère d'évaluer la structure, au niveau municipal, de l'autocorrélation. Ainsi, des interrogations peuvent être soulevées sur la répartition départementale de l'aide au développement avec, bien évidemment, les disparités inter-communales. Il s'agit de comprendre les localisations atypiques ou les poches de non-stationnarité locale : comme une commune riche (en matière d'investissement par projets) entourée de communes pauvres (îlot de richesse), ou, à l'inverse, une commune pauvre au milieu des communes riches (mouton noir), etc. Dans cette optique, il convient d'utiliser d'autres indices : le diagramme de Moran ou les indicateurs locaux d'association spatiale (LISA). Dans ce travail, nous utilisons le diagramme de Moran dans un souci de continuité et de clarté.

Le diagramme de Moran

L'indice global I de Moran est la somme pour toutes les municipalités « i » à l'intérieur des départements, maintenant il faut définir une statistique locale pour chaque département. Il s'écrit de la façon suivante :

$$\Gamma_i = \sum_j M_{ij} V_{ij} \text{ avec : } V_{ij} = (Z_i - Z) (Z_j - Z) / \sum_i (Z_i - Z)^2$$

Ce qui unit un indice gamma local à l'indice gamma global :

$$\Gamma = \sum_i \Gamma_i \sum_j M_{ij} V_{ij}$$

D'où :

Γ_i : indice gamma local

Γ : indice global

z_i : valeur de la variable au point i et de moyenne « z »

i : Municipalités

j : voisins des municipalités i .

M : matrice de pondération (matrice de voisinage)

V : matrice « v », représente l'association des valeurs des projets en un point i et dans leur voisinage j .

Le diagramme de Moran permet d'analyser l'instabilité spatiale locale à partir de la variable spatialement décalée MZ_t en fonction des variations Z_t ⁴⁶. En effet, les valeurs prises par les projets varient selon la localisation et même en fonction de la nature de ces projets. Il existe pour cela quatre types différents d'association spatiale, donc quatre quadrants du plan entre un territoire communal et ses voisins. Ces quadrants sont :

HH : commune associée à une valeur élevée entourée de communes associées à des valeurs élevées

BB : commune associée à des valeurs faibles entourée de communes associées à des valeurs faibles ;

HB : commune associée à des valeurs élevées entourée de communes associées à des valeurs faibles ;

BH : commune associée à des valeurs faibles entourée de communes associées à des valeurs élevées.

Ces deux derniers cas représentent une autocorrélation spatiale négative, car ils indiquent un regroupement spatial de valeurs dissemblables (Z_i et MZ_i sont dissemblables).

Donc, le diagramme de Moran permet de détecter les localisations atypiques, c'est-à-dire les communes qui dévient du

⁴⁶ Cem Ertur et Wilfried Koch, *op. cit.*

schéma global d'association spatiale. Cela dit, on peut visualiser l'autocorrélation spatiale à partir de la statistique « I » de Moran qui est équivalente à la pente de la régression linéaire de MZ_t sur Z_t en utilisant la matrice de poids standardisée. Il s'agit là de la version locale de la statistique « I » de Moran. Soit :

$$I_i = (X_i - \bar{X}) / m_0 * \sum_{j=1}^n M_{ij} (X_j - \bar{X}) \quad \text{et,}$$

$$m_0 = \sum_i (X_i - \bar{X})^2 / n$$

X_i : observations correspondantes à la commune « i » ;

M_t : moyenne des observations calculées à l'année « t » ;

M_{ij} : matrice de pondération spatiale.

Une valeur positive pour « I_i » indique une concentration spatiale des valeurs similaires (HH ou BB) tandis qu'une valeur négative indique une concentration spatiale non similaire (HB ou BH). Cependant, le diagramme de Moran ne donne pas d'information sur la significativité des regroupements spatiaux.

Pour arriver à une mesure locale de l'autocorrélation spatiale, la démarche consiste à vérifier pour chaque point son niveau de ressemblance avec ses voisins. Il est question de désagréger la structure spatiale des phénomènes pour enfin mettre en valeur la ressemblance locale. Celle-ci peut être forte ou faible cependant, elle permet une mesure locale de l'autocorrélation. Dans le cas de l'indice « I » de Moran (indice global), la relation qui l'unit avec l'indice local est qu'il représente la somme de tous les indices locaux. La détermination d'un indice (gamma) local permet d'apprécier la valeur du gamma global afin de mettre en évidence des valeurs atypiques.

3. La distribution spatiale des projets locaux et les externalités socioéconomiques

En fait, notre première démarche consiste à calculer l'indice de Moran global pour des matrices de poids de deux (2) à quatre (4) plus proches voisins entre les départements du pays. Les différentes matrices utilisées sont standardisées de sorte que

chaque territoire (département) ait les mêmes poids ou influence sur ses voisins. Ce qui aura pour effet que chaque contribution à l'indice de Moran est la même pour tous les 10 départements.

Les indices de Moran des projets locaux

Si $n = m$, l'Indice de Moran varie en fonction du nombre de voisins retenu pour la matrice de pondération, soit le tableau suivant :

	2 plus proches voisins	3 plus proches voisins	4 plus proches voisins
I de Moran	0,59	0,54	0,53

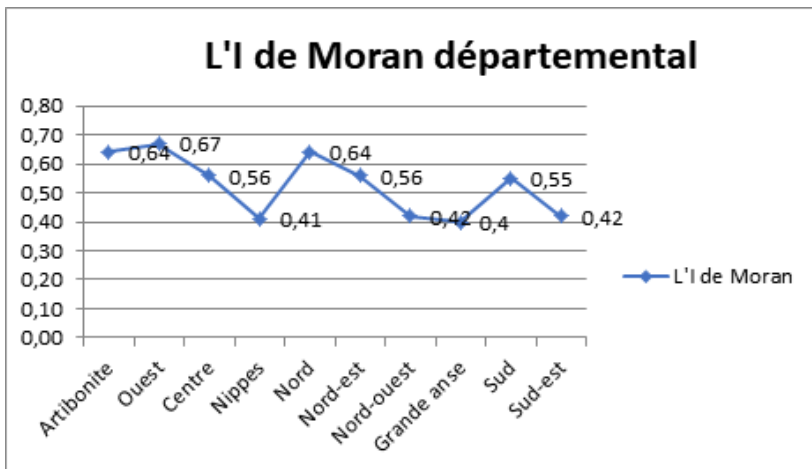
Les résultats dans les trois cas montrent une autocorrélation spatiale positive, donc, dans la distribution spatiale des projets sur les territoires départementaux haïtiens, qui se ressemblent. En effet, les statistiques de Moran sont toutes significativement positives pour les trois matrices de voisinage. Il s'agit de la part de variance des projets sur ces territoires explicable par leur voisinage, soit respectivement : 59 % de variance des projets locaux pour deux plus proches voisins, 54 % pour trois plus proches voisins et 53 % pour quatre plus proches voisins. Il faut souligner que l'autocorrélation a tendance à augmenter, plus le nombre de voisins est petit. Ainsi, on rejette l'hypothèse nulle se rapportant à une absence d'autocorrélation dans le système d'aide au développement en Haïti. En d'autres termes, les départements accueillant un nombre de projets relativement élevé par commune ont tendance à être localisés près d'autres départements accueillant un nombre de projets relativement élevés par commune. Cela peut signifier qu'il existe une tendance significative et persistante à la concentration spatiale des communes similaires en ce qui concerne le nombre de projets locaux.

Avant d'arriver au diagramme de Moran, il convient de décomposer l'indice de Moran global en des indices gamma locaux. Cet exercice vise à donner une idée plus précise de l'autocorrélation dans le système d'aide au développement qui varie

selon le territoire (département) d'accueil. Pour calculer ces indices locaux, on procède exactement comme pour l'indice global en rapportant la covariance sur la variance des observations à l'échelle départementale. En choisissant une matrice de pondération spatiale avec deux (2) plus proches voisins, les différents indices de Moran nous donnent le graphique suivant, avec en abscisse les dix départements du pays et en ordonnée les pourcentages marquant l'influence réciproque entre ces territoires voisins⁴⁷.

Les résultats montrent que dans tous ces départements l'aide au développement affiche une autocorrélation positive, mais avec des variations importantes (voir la figure 2). Dans les départements de la « Grande Anse », des « Nippes », du « Nord-Ouest » et du « Sud-Est », l'influence du voisinage compte respectivement pour 40 %, 41 %, 42 % et 42 %. Les départements du « Centre » et du « Nord-Est » enregistrent une influence de 56 % tandis que, dans le département du Sud, elle prend 55 %.

Figure 2



Les meilleurs résultats, en termes d'autocorrélation, viennent des départements du « Nord » (64 %), de l'« Artibonite » (64 %) et de l'« Ouest » (67 %), dépendant du voisinage. Nous retiendrons que

⁴⁷ Christophe Providence, « Le système aide-projet mondial et la problématique du développement en Haïti : quelles externalités locales », *op. cit.*

ces variations du phénomène d'autocorrélation renvoient déjà aux valeurs atypiques dans le système. Ces valeurs peuvent être analysées en utilisant le diagramme de Moran par rapport au coût de financement de chaque territoire communal, à partir du système d'aide au développement.

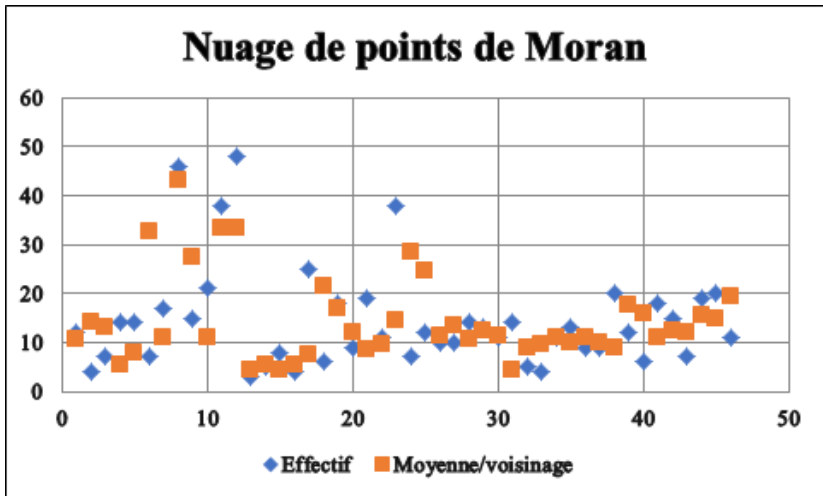
Le diagramme de Moran du système d'aide au développement

Afin de prendre en compte cette instabilité spatiale locale, le diagramme de Moran va se baser sur une variable spatialement décalée « WZ » en fonction de « Z ». Il partage le plan en quatre quadrants qui ne sont autres que les quatre types d'association spatiale existant entre une commune et ses voisins dans le système d'aide au développement⁴⁸. Les quadrants HH (une commune accueillant un nombre élevé de projets entourée de communes accueillant un nombre élevé de projets) et BB (une commune accueillant un petit nombre de projets entourée de communes accueillant un petit nombre de projets) représentent une autocorrélation spatiale positive par un regroupement de valeurs similaires. En revanche, les quadrants BH (une commune accueillant un petit nombre de projets entourée de communes accueillant un nombre élevé de projets) et HB (commune accueillant un nombre élevé de projets entourée de communes accueillant un petit nombre de projets) représentent une autocorrélation spatiale négative par un regroupement spatial de valeurs dissemblables. Dans ce cas, le diagramme de Moran permet de détecter les localisations atypiques, c'est-à-dire les communes qui dévient du schéma global d'association spatiale.

Le but étant d'obtenir pour chaque territoire communal une estimation de sa ressemblance avec ses voisins par rapport à la distribution de l'aide au développement en Haïti, la présentation peut prendre la forme d'un nuage de points de Moran. Il est question de présenter le nombre de projets par département et les valeurs moyennes pour les départements voisins, à partir d'une matrice spatiale avec deux plus proches voisins :

⁴⁸ *Ibid.*

Figure 3



Dans le nuage de points de Moran (voir la figure 3), on doit souligner trois principaux aspects. Le premier renvoie au fait que l'autocorrélation spatiale repose sur une comparaison entre le nombre de projets sur un territoire communal avec ceux de ses voisins. Le nombre de voisins a sans doute un impact direct sur le niveau d'autocorrélation spatiale mesuré (deux (2) plus proches voisins). Si on augmente le nombre de voisins, la moyenne de voisinage augmente au point de faire diminuer le niveau d'autocorrélation spatiale.

Le second aspect souligne l'importance de l'agrégation dans le niveau d'autocorrélation spatiale. Il renforce le précédent par rapport à la variation d'échelle sur l'autocorrélation spatiale dans le système d'aide au développement. Il s'agit, d'abord, d'un effet d'échelle (variations que subissent les données lorsqu'on change de territoire), ensuite, d'un effet de zonage (rôle des formes des découpages territoriaux en Haïti sur les résultats). Le dernier aspect rappelle la dépendance de l'I de Moran global aux valeurs extrêmes, et donc l'autocorrélation spatiale est plus influencée par la présence de valeurs extrêmes que par les valeurs voisines d'individus proches de la moyenne. Autrement dit, dans le

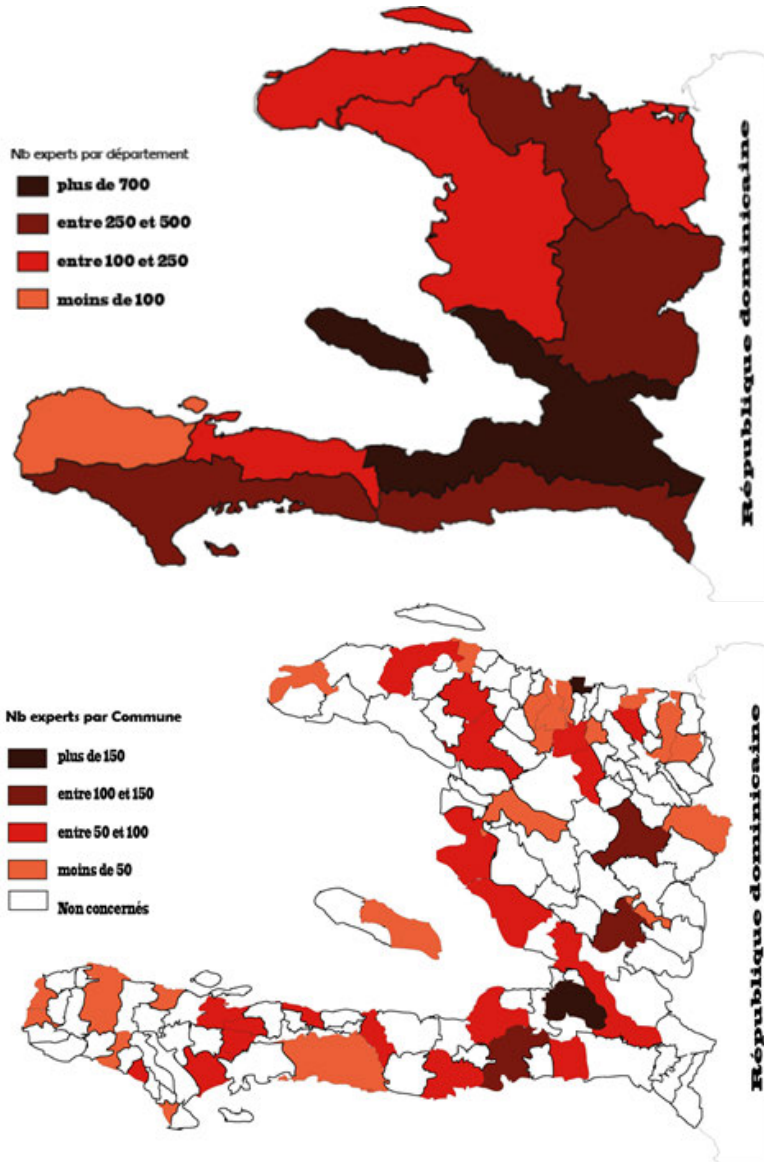
système d'aide au développement, les valeurs non significatives correspondent à des territoires communaux qui ressemblent à leurs voisins (par rapport à la dotation en projets).

La cartographie des externalités locales

La prise en compte des externalités socioéconomiques dégagées par le système d'aide au développement renvoie au phénomène d'hétérogénéité spatiale qui caractérise les projets locaux. Ces externalités traduisent concrètement plusieurs faits économiques au-delà des disparités dans la répartition des projets locaux sur le territoire haïtien. Cinq figures vont permettre d'analyser ces externalités qui se manifestent différemment selon l'échelle territoriale prise en compte (commune ou département). D'abord, il est question d'axer l'analyse sur les bénéficiaires directs puis sur les experts mobilisés. Ensuite, on insistera sur les emplois créés pour enfin terminer par les coûts de financement de chaque territoire.

En effet, la carte de la répartition spatiale des projets locaux en fonction du nombre de bénéficiaires directs permet de constater, à l'échelle départementale, la prédominance du département de l'Ouest qui enregistre le plus grand nombre de bénéficiaires ; il est suivi des départements du Nord et du Sud (voir la figure 4). Les départements ayant moins de bénéficiaires sont les Nippes, l'Artibonite et la Grande-Anse. Cette distribution spatiale confirme relativement le classement des départements du pays par ordre d'importance (d'un point de vue historique et économique) avec une seule nuance concernant le département de l'Artibonite considéré comme le quatrième en termes d'importance.

Figure 4 : Concentration spatiale des projets selon le nombre de bénéficiaires direct



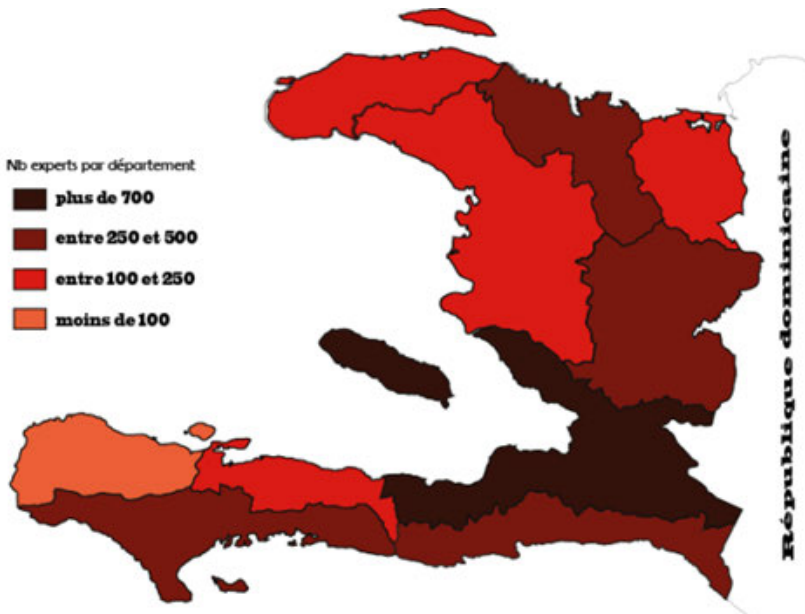
Source : Élaboration à partir des travaux de Providence en utilisant le logiciel *Illustrator CS6*⁴⁹

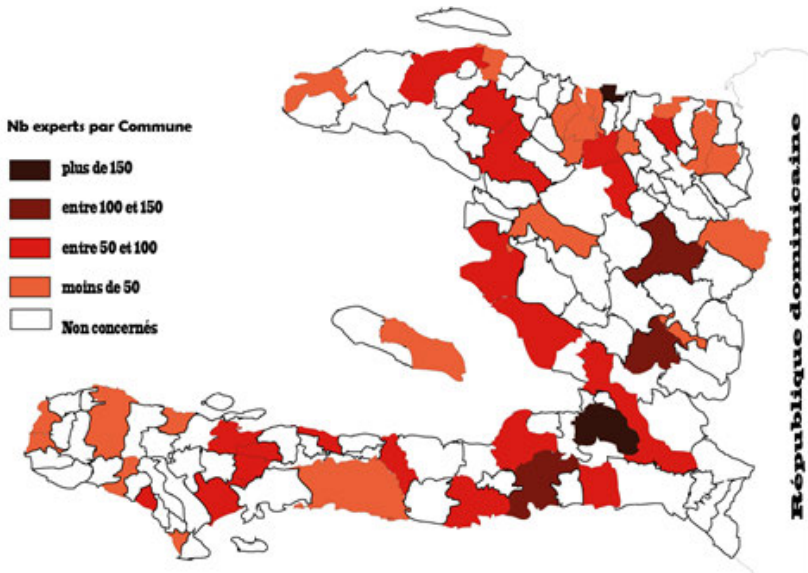
⁴⁹ *Ibid.*, p. 261.

Dans un second temps, on constate qu'à l'échelle communale il faut souligner les surprises dans le département de l'ouest avec des communes rurales (Arcahaie et Anse à galets) qui surclassent des communes urbaines (Delmas et Pétion ville) malgré le phénomène des bidonvilles. Dans les autres départements, la distribution spatiale respecte l'ordre d'importance, c'est-à-dire la dichotomie : milieu urbain, milieu rural.

À cette répartition spatiale des projets locaux par rapport aux bénéficiaires directs peut s'ajouter celle liée aux experts mobilisés (voir la figure 5). Celle-ci témoigne de l'établissement de nouvelles pratiques de gestion pouvant contribuer à une amélioration des conditions socioéconomiques. Ainsi, les externalités du système d'aide au développement donnent sens également à la répartition spatiale présentée dans la troisième carte géographique de répartition des experts intervenant dans les localités haïtiennes.

Figure 5 : Concentration spatiale des projets selon le nombre d'experts mobilisés





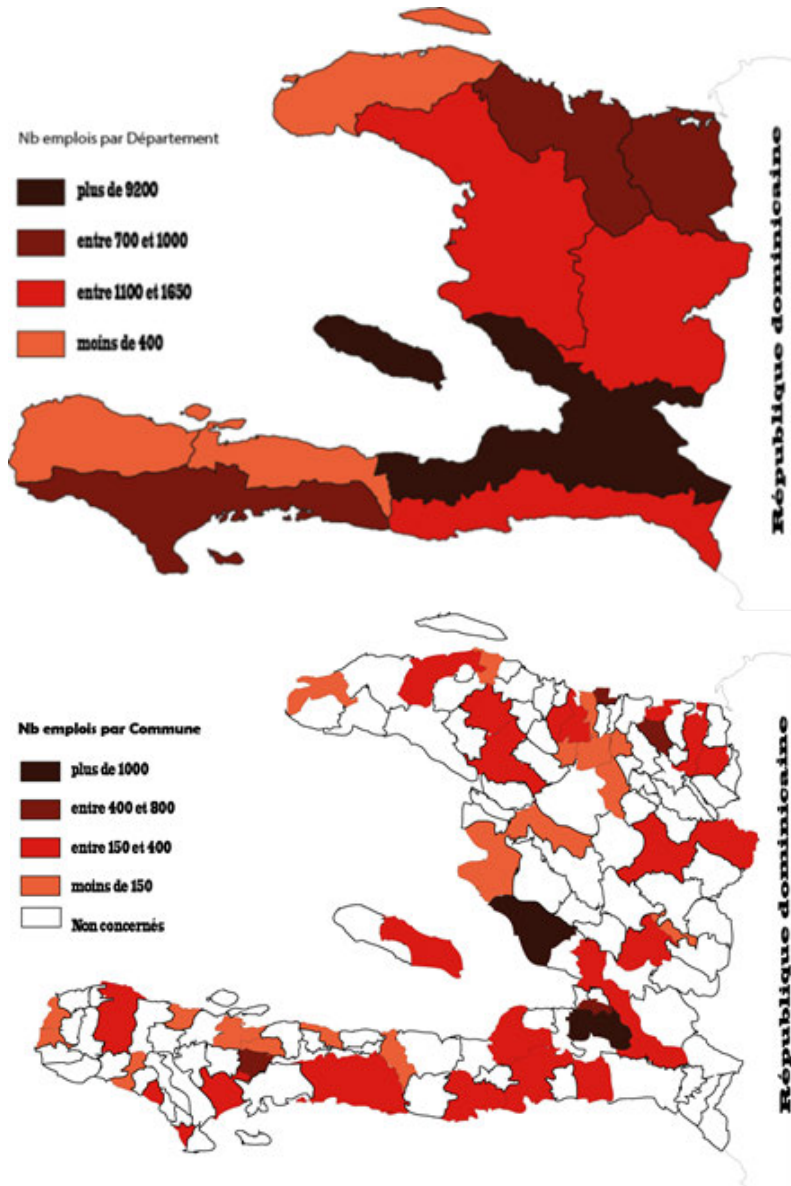
Source : Élaboration à partir des travaux de Providence en utilisant le logiciel *Illustrator CS6*⁵⁰

À l'échelle départementale, on constate un changement à partir de quatre départements (Nord, Sud, Centre et Sud-Est) qui se classe après l'hégémonie du département de l'Ouest. Le département le moins doté en nombre d'experts mobilisés est la Grande-Anse. À l'échelle communale, la répartition des experts nous montre leur préférence pour les chefs-lieux (plus ou moins urbanisés), car mieux dotée d'infrastructures de transport et de télécommunication.

Par rapport au nombre d'emplois locaux créés, la carte de la figure 6 permet de révéler une nouvelle tendance toujours dominée par le département de l'Ouest, suivi des départements du Sud, du Nord et du Nord-Est. En effet, celle-ci nous montre comment le système d'aide au développement participe à la distribution de revenus sur le territoire haïtien. Les départements les plus pauvres en ce qui concerne la création d'emplois locaux sont : le Nord-Ouest, la Grande-Anse et les Nippes.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 262.

Figure 6 : Concentration spatiale des projets selon le nombre d'emplois créés



Source : Élaboration à partir des travaux de Providence en utilisant le logiciel *Illustrator CS6*⁵¹

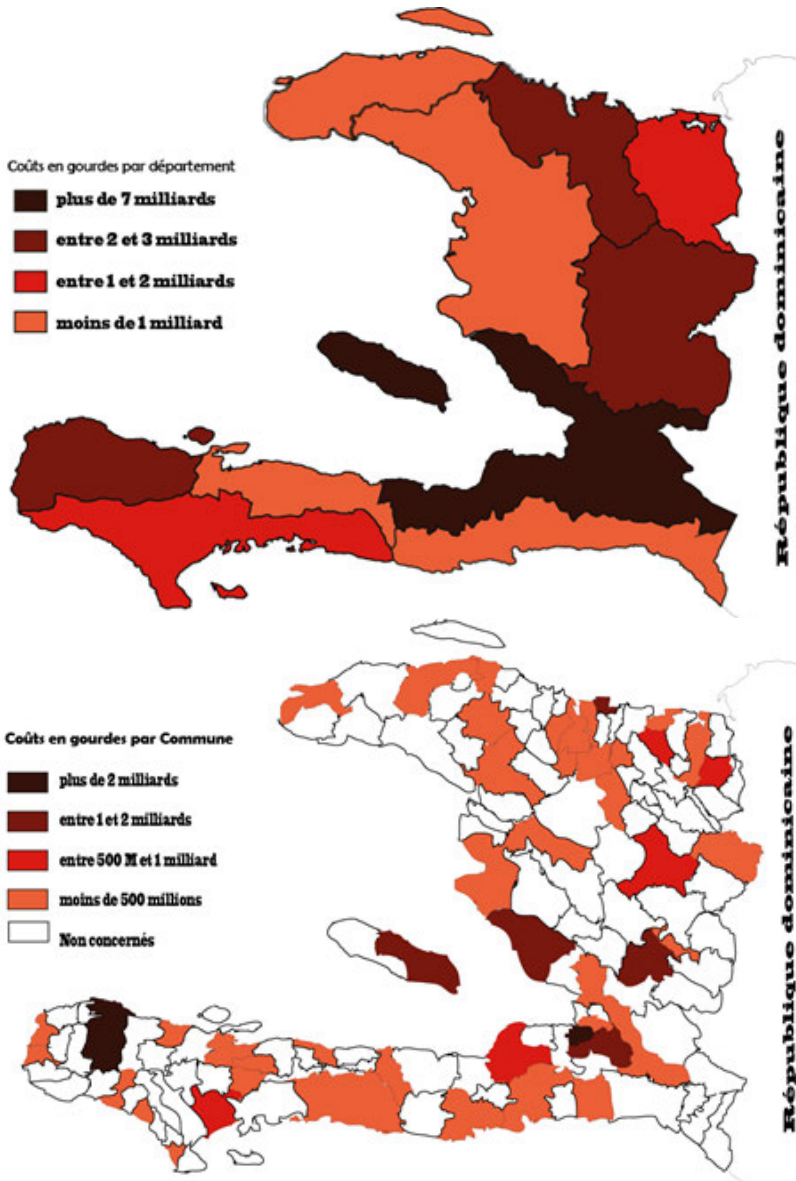
⁵¹ *Ibid.*, p. 263.

À l'échelle communale, la variable « nombre d'emplois locaux créés » par ce système se répartit plus ou moins de façon équitable. Les communes qui détiennent le record sont : Port-au-Prince et Pétion-ville (communes urbaines) et Arcahaie (commune rurale). Au second rang, on a les communes du Cap haïtien (commune urbaine), de Fort-liberté et de Cavaillon (communes rurales).

Les trois figures précédentes (figures 4, 5 et 6) cherchaient à analyser les bénéfices sociaux des territoires à partir de la répartition spatiale des projets locaux dans le pays. Ces bénéfices découlent directement du financement mis en place pour accompagner chaque territoire, lequel dépend du financement de leur voisin. Ainsi, la figure 7 permet de mieux expliquer cette distribution spatiale des projets locaux qui mobilise les acteurs impliqués, tant locaux qu'étrangers. Autrement dit, le dispositif de financement départemental et communal par l'aide au développement permet de comprendre le découpage du territoire haïtien en zone d'intervention prioritaire (ZIP) qui se manifeste par la mobilisation des ressources à partir de l'aide.

En fait, la figure 7 montre une autre dynamique de répartition départementale et communale de l'aide au développement en Haïti. Il s'agit d'un autre type de classement qui souligne que les départements du Nord, du Centre et de la Grande-Anse ont reçu des sommes considérables après, bien entendu, la prédominance du département de l'Ouest. Ensuite, les départements du Nord-Est et du Sud occupent le troisième rang tandis que les derniers du classement sont les départements du Nord-Ouest, de l'Artibonite, des Nippes et du Sud-Est. À l'échelle communale, il faut souligner que les deux communes ayant reçu le plus de financement sont : Port-au-Prince (dans le département de l'Ouest) et Jérémie (dans le département de la Grande-Anse). Également, on remarque une répartition plus ou moins homogène à travers le pays dans le sens où le financement des communes paraît un peu plus équitable. Ce financement des territoires haïtiens peut amener à une analyse plus pointue en le comparant au nombre de bénéficiaires directs.

Figure 7 : Concentration spatiale des projets selon le coût de financement par territoire



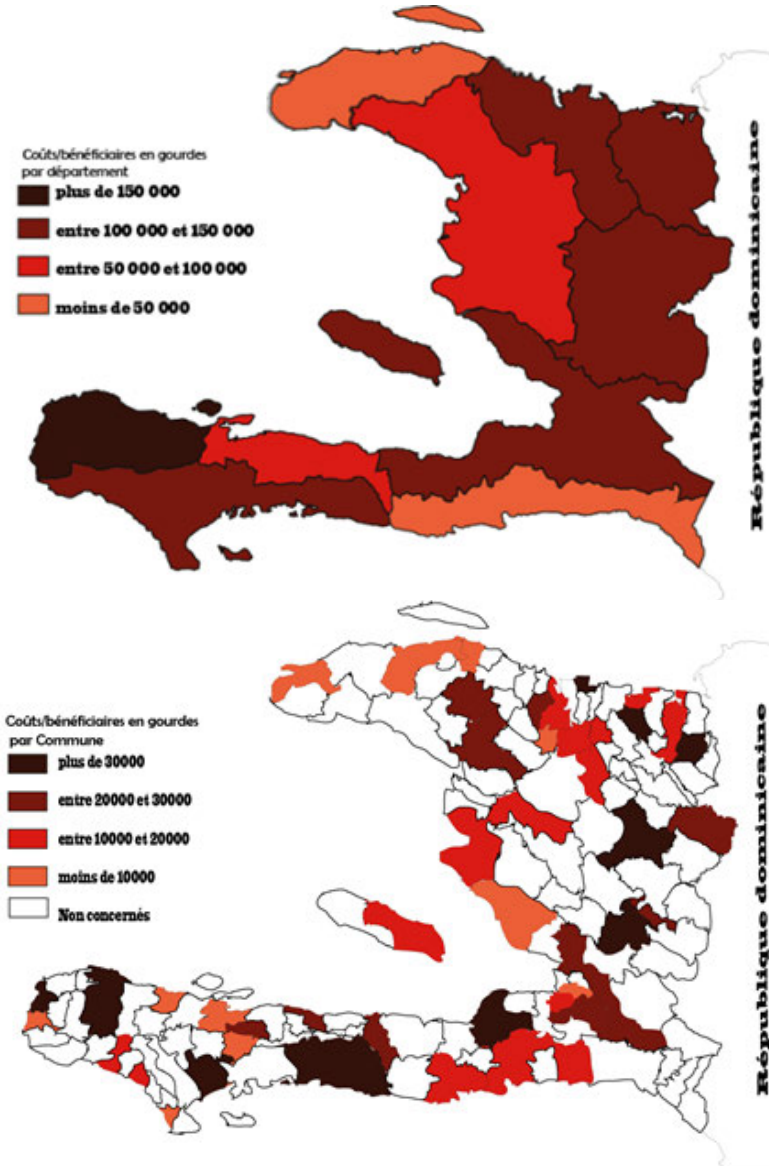
Source : élaboration à partir des travaux de Providence en utilisant le logiciel *Illustrator CS6*⁵²

⁵² *Ibid.*, p. 264.

La figure 8 révèle une autre dynamique de distribution spatiale des projets locaux en Haïti. Cette dynamique comprend un changement majeur dans le classement en soulignant, pour la première fois, une prédominance du département de la Grande-Anse qui dépasse le département de l'Ouest. Les départements les plus mal classés sont le Nord-ouest et le Sud-est. Quand on réfléchit en matière de découpage communal, le constat beaucoup plus sévère avec le meilleur bénéfice pour des communes à vocation rurale contre un déclassement des communes urbaines de l'aire métropolitaine (Port-au-Prince, Delmas). Il faut souligner également que cette distribution spatiale reste plus ou moins équitable qui témoigne des liens de proximité géographique des communes par rapport au bénéfice dégagé pour les bénéficiaires directs.

En somme, le système d'aide au développement modèle le territoire haïtien en s'appuyant sur les externalités socioéconomiques engendrées dont la tendance accentue la dichotomie : milieu rural, milieu urbain. Ces externalités ne sont pas prises en compte lors des évaluations des projets locaux en termes d'impacts sur le tissu social et financement des acteurs locaux. Très souvent ces évaluations interviennent pour justifier un projet sans un réel souci de la dynamique globale qui soutient l'aide au développement en tant que système. D'où l'oubli du phénomène d'autocorrélation spatiale qui accompagne celui de l'hétérogénéité spatiale qui vient d'être analysée tout au long des sections précédentes.

Figure 8 : Concentration spatiale des projets selon le coût de financement par bénéficiaires directs



Source : élaboration à partir des travaux de Providence en utilisant le logiciel *Illustrator CS6*⁵³

⁵³ *Ibid.*, p. 265.

Conclusion et perspectives

Notre approche spatiale du système d'aide au développement mobilise des connaissances dans trois grands domaines : l'économie géographique, l'économétrie spatiale et les statistiques spatiales. Ainsi, ce papier cherche à analyser le niveau de concentration spatiale des projets locaux en explicitant les externalités locales générées à partir des proximités géographique et organisée des acteurs locaux. Il s'agit de considérer les spécifications du système qui permettent d'expliquer la localisation des projets locaux et de souligner le phénomène de polarisation ayant pour résultat des phénomènes de concentration géographique.

Si la concentration est prise dans le sens absolu, notre analyse se porte sur la répartition spatiale des projets locaux dans les territoires communaux. Si au contraire la concentration spatiale est dite relative, cette répartition spatiale devient autocorrélée en prenant comme référence la concentration des projets dans un territoire voisin. L'analyse proposée dans ce papier réalise ce double objectif afin d'étudier les externalités socioéconomiques spatiales dans ce système d'aide au développement. Pour y parvenir, nous la complétons par les méthodes fondées sur le découpage territorial du pays ou encore son zonage administratif. Ce choix répond aux caractéristiques des données collectées qui sont prêtées à une analyse descriptive spatiale des projets locaux en Haïti.

En effet, l'essence de l'aide au développement territorial est la construction de réseaux d'acteurs (locaux et étrangers) à travers l'implantation des projets dans les localités haïtiennes. Ces réseaux impliquent l'intensité des flux financiers, de techniques et de méthodes d'intervention pour un accompagnement efficace des acteurs locaux. Les résultats de l'analyse montrent la réponse paradoxale de l'aide au développement qui ne fait qu'accroître la dépendance des acteurs locaux vis-à-vis des experts importés. Ainsi, toutes les stratégies de mise en œuvre de ces projets sont en fait exprimées par le caractère hétérogène à la fois des ONG, des bailleurs de fonds et des territoires communaux sélectionnés. Cette complexité impose donc une complémentarité des

méthodes d'implémentation des projets, sans perdre de vue les externalités locales qui s'y trouvent.

L'analyse descriptive spatiale des données collectées a pour fondement d'expliquer les effets directs ou indirects du système d'aide au développement sur les stratégies locales de développement en Haïti. Elle permet de comprendre les différentes stratégies d'implantation des ONG au niveau local. Il s'agit d'une prolifération des ONG dans le cadre global de gouvernance territoriale en Haïti au nom des principes de proximités et produisant des externalités de réseaux autour de l'aide au développement. Ainsi, cette analyse descriptive permet de comprendre la dynamique d'implantation des projets ainsi que les proximités (géographique et organisée) qui caractérisent implicitement la création de réseaux d'acteurs sur chaque territoire.

Dans un sens large, les projets exécutés contribuent à renforcer l'interdépendance des acteurs locaux et des territoires sans pour autant augmenter le volume de production de chaque territoire communal. L'approche spatiale du système d'aide au développement s'efforce de comprendre la stratégie de mise en réseaux des projets et des acteurs locaux qui est à l'origine de la mise en concurrence des différents territoires communaux. Ainsi, la pertinence de cette approche spatiale se manifeste dans la richesse de la réflexion sur le rôle que peut jouer un territoire dans son processus de développement. Loin d'être passif, chaque territoire offre déjà ses potentialités différenciatives tout en prévoyant la structuration des réseaux d'acteurs de ce processus.

Bibliographie

- Anselin, Luc, *Spatial Econometrics: Methods and Models*, New York, Springer, 1988.
- Anselin, Luc et Anil K. Bera, « Spatial Dependence in Linear Regression Models with an Application to Spatial Econometrics », dans Aman Ullah et David E. A. Gilles (dir.), *Handbook of Applied Economics Statistics*, New York, Marcel Dekker, 1998, p. 237-289.
- Banque Mondiale, *Social Resilience and State Fragility in Haiti: A Country Social Analysis*, 2006, <https://urlz.fr/e5Kr>, site consulté le 27 octobre 2020.
- Cliff, Andrew David et John Keith Ord, *Spatial Processes: Models & Applications*, London, Pion, 1981.
- Ertur, Cem et Wilfried Koch, « Une analyse exploratoire des disparités régionales dans L'Europe élargie », *Région et développement*, n° 21, 2005, p. 65-92.
- Gaffard, Jean-Luc, « Développement local et globalisation : nouveaux regards sur la croissance, le bien-être, les inégalités interrégionales et l'attractivité des territoires », *Revue de l'OFCE*, vol. 94, n° 3, 2005, p. 17-44.
- Gilly, Jean-Pierre et André Torre, *Dynamiques de proximité*, Paris, L'Harmattan, coll. « Emploi, Industrie et Territoire », 2000.
- Guillaume, Oris et Christophe Providence, *Entrepreneuriat. Un levier pour le développement durable et la gestion territoriale en Haïti*, Scholedge, 2019.
- Guillaume, Oris et Christophe Providence, « Understanding the Perplexity of Tabula Rasa on Structural Changes in Haiti », *Scholedge International Journal of Business Policy and Governance*, vol. 6, n° 8, 2019, p. 78-95.
- Hugon, Philippe, *L'Économie du développement et la pensée francophone*, Paris, Éditions des archives contemporaines, coll. « Économie & Gestion », 2008.
- Institut haïtien de statistique et d'informatique et Ministère de l'économie et des finances, *Inventaire des ressources et des potentialités d'Haïti (2005)*, 2007.
- Kirat, Thierry et Yannick Lung, « Innovations et proximités : le territoire, lieu de déploiement des processus d'apprentissage », dans Nathalie Lazaric et Jean-Marie Monnier (dir.), *Coordination économique et apprentissage des firmes*, Paris, Economica, coll. « Stratégies et organisations », 1995, p. 206-227.
- Le Gallo, Julie, « Hétérogénéité spatiale. Principes et méthodes », *Économie & prévision*, n° 162, 2004, p. 151-172.

- López-Bazo, Enrique *et al.*, « Regional Economic Dynamics and Convergence in the European Union », *The Annals Regional Science*, n° 33, 1999, p. 343-370.
- McMillan, Margaret S. et Dani Rodrik, *Globalization, Structural Change and Productivity Growth*, Cambridge, National Bureau of Economic Research, 2011, <https://urlz.fr/e5Kb>, site consulté le 06 mai 2019.
- Moran, Pat P. A., « Notes on Continuous Stochastic Phenomena », *Biometrika*, vol. 37, n° 1-2, 1950, p. 17-23.
- Oliveau, Sébastien, « Autocorrélation spatiale : leçons du changement d'échelle », *L'espace géographique*, vol. 39, n° 1, 2010, p. 51-64.
- Pecqueur, Bernard, « Le tournant territorial de l'économie globale », *Espaces et sociétés*, n° 124-125, 2006, p. 17-32.
- Pecqueur, Bernard et Jean-Benoît Zimmerman, *Économie de proximité*, Paris, Hermès Sciences Publications et Lavoisier, 2004.
- Providence, Christophe, « Nine Indicators to Assess the Financial Issues of Local Government Administration in Haiti », *Scholedge International Journal of Management Development*, vol. 6, n° 2, 2019, p. 7-24.
- Providence, Christophe, « Le système aide-projet mondial et la problématique du développement en Haïti : quelles externalités locales », thèse de doctorat en économie, Fort-de-France, Université des Antilles, 2015.
- Providence, Christophe et Oris Guillaume, « Effect of Leadership Proximity on Territorial Innovation: The Case of Vallue a Tourist Destination in Haiti », *Scholedge International Journal of Management & Development*, vol. 6, n° 6, 2019, p. 71-89.
- Rey, Sergio J., et Brett D. Montouri, « US Regional Income Convergence: A Spatial Econometric Perspective », *Regional Studies*, vol. 33, n° 2, 1999, p. 143-156.
- Robinson, William I., « Globalization, the World System, and "Democracy Promotion" in US Foreign Policy », *Theory and Society*, vol. 25, n° 5, 1996, p. 615-665.
- Tobin, James, « Growth and Distribution: A Neoclassical Kaldor—Robinson Exercise », *Cambridge Journal of Economics*, vol. 13, n° 1, 1989, p. 37-45.
- Torre, André, « Théorie du développement territorial », *Géographie, économie, société*, vol. 17, n° 3, 2015, p. 273-288.
- Ying, Fan, « A Classification of Chinese Culture », *Cross Cultural Management: An International Journal*, vol. 7, n° 2, 2000, p. 3-10.
- Zaoual, Hassan, *Socioéconomie de la proximité. Du global au local*, Paris, L'Harmattan, coll. « Économies Plurielles », 2005.